



Que faire en cas de violances d'un professeur en école privée

Par **alexlag51**, le **06/12/2010** à **12:19**

Bonjour, je viens vers vous car je me retrouve dans une impasse. mon fils de 7 ans rencontre les problèmes suivants avec sa maîtresse de CE1 dans une école catholique privée :

- il l'a bousculé involontairement et pour lui montrer que ce n'était pas bien celle-ci l'a bousculé à son tour mais avec plus de force, mon fils s'est cogné dans une chaise qui a blessé une autre élève. La maîtresse s'est occupée de la petite fille mais au moment où mon fils s'est plaint de douleur celle-ci lui a rétorqué : " maintenant tu sais ce que ça fait d'être bousculé " mon fils est rentré le soir avec un bleu sur la hanche que j'ai fait constater par un médecin,
- récemment sa maîtresse lui a demandé d'écrire un courrier d'excuse envers sa maîtresse et toute sa classe pour son comportement, qui je l'admets volontiers n'est pas des plus angéliques, et la lui a fait lire devant sa classe entière et chaque enfant devait accepter ces excuses oralement. Je trouve cela humiliant pour un enfant de cet âge sachant qu'il n'est question que de bavardage ou comportement à jouer au lieu de travailler.
- ce troisième point concerne plus la façon dont elle implique l'enfant dans des problèmes d'adultes. Par exemple elle demande à mon fils pourquoi je veux la voir en réunion, elle punit un camarade de sa classe parce que sa maman n'a pas donné le temps l'argent des photos. Elle s'en prend systématiquement aux enfants quand elle rencontre un problème avec les parents car, je la cite : " elle estime que le lien entre les parents et le professeur c'est l'élève et qu'il a sa part de responsabilité " j'ai eu un rendez-vous avec le directeur qui m'a dit qu'il n'y voyait aucun fait important et qu'il était d'accord avec son enseignante, j'ai écrit à l'inspecteur académique qui m'a indiqué qu'il la connaissait depuis dix ans et que c'était une très bonne enseignante et qu'il m'encourage à revoir le directeur.

Au final aujourd'hui une institutrice blesse un élève et tout le monde trouve cela normal, elle fait des actes d'ordre moral qui peuvent choquer les enfants et c'est encore normal. Je voudrais donc savoir si il existe une autorité qui serait rester neutre et porterai sa décision sur le présent et non sur le bon

comportement du passé.rnrnque puis-je faire s'il vous plait ?

Par **mimi493**, le **06/12/2010** à **14:20**

C'est une école privée : faites jouer la concurrence et retirez votre enfant de l'école si vous n'êtes pas contente du service.rnrnSi vous voulez aller plus loin, voyez un avocat pour faire les choses comme il faut.